



RECUEIL SPECIAL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

N°67/2016 du 17 octobre 2016

Adresse de la préfecture : Place de la préfecture – CS 80119 – 89016 Auxerre cedex – tél standard : 03 86 72 79 89
Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél standard : 03 86 34 92 00
Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue du général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél standard : 03 86 83 95 20

RAA spécial n°67/2016 du 17 octobre 2016
L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (MAP) et dans les sous-préfectures du département de l'Yonne aux heures d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'YONNE

---00000---

S O M M A I R E

N° d'arrêté	Date	Objet de l'arrêté	Page
--------------------	-------------	--------------------------	-------------

PREFECTURE DE L'YONNE

Mission d'Appui au Pilotage

PREF/MAP/2016/057	17/10/2016	Arrêté relatif à la mise en œuvre de la suppléance du corps préfectoral du lundi 17 octobre 2016 à 16 h 30 au mardi 18 octobre 2016 à 18 h 00 annulant et remplaçant l'arrêté PREF/MAP/2016/056	3
-------------------	------------	---	----------

Mission d'Appui au Pilotage

**ARRETE N° PREF/MAP/2016/057
relatif à la mise en œuvre de la suppléance du corps préfectoral
du lundi 17 octobre 2016 à 16 h 30 au mardi 18 octobre 2016 à 18 h 00
annulant et remplaçant l'arrêté PREF/MAP/2016/056**

Article 1^{er} : Mme Emmanuelle FRESNAY, Directrice de cabinet, est chargée d'assurer la suppléance des fonctions de préfet du département de l'Yonne, du lundi 17 octobre 2016 à 16 h 30 au mardi 18 octobre 2016 à 18 h 00.

Article 2 : La Directrice de cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Yonne.

Le Préfet
Jean-Christophe MORAUD